

# LA FAMILLE ALGÉRIENNE : SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Rachida BENKHELIL

*Démographe, INEAP (1), 15, rue d'Hamani, Alger, Algérie.*

## RÉSUMÉ

*L'auteur décrit l'évolution de la structure des ménages entre 1966 et 1977 en Algérie et nous montre comment la coexistence de différents types de familles est liée aux actions concurrentes de la spécificité culturelle, des transformations sociales et des aléas des changements économiques.*

MOTS-CLÉS : Algérie — Démographie — Famille — Ménage — Structures familiales — Recensement.

## ABSTRACT

THE ALGERIAN FAMILY : THE PRESENT SITUATION AND THE FUTURE PROSPECTS

*The author describes the evolution of the household structure in Algeria from 1966 to 1977. He shows us to what extent the coexistence of the different types of families depends on the cultural specific characters, the social transformations and the economic uncertainties.*

KEY WORDS : Algeria — Demography — Family — Household — Family structures — Census.

## RESUMEN

LA FAMILIA ARGELINA : SITUACION ACTUAL Y EVOLUCIÓN FUTURA

*El autor describe la evolución de la estructura de los hogares entre 1966 y 1977 en Argelia. Nos muestra cómo la coexistencia de diferentes tipos de familias depende de la especificidad cultural, las transformaciones sociales y las incertidumbres económicas.*

PALABRAS CLAVES : Argelia — Demografía — Familia — Hogar — Estructuras Familiares — Censo.

## Introduction

La famille algérienne, en tant que structure élémentaire constitutive du système social, a subi les contrecoups des profondes mutations écono-

miques, politiques et sociales qui ont affecté notre pays depuis la pénétration coloniale, tant dans sa composition que son organisation (2).

En effet, si la grande famille élargie (3) correspondait au mode de production qui prévalait dans

(1) Institut National d'Études et d'Analyses pour la Planification.

(2) Une version initiale de ce texte a été présentée à la réunion du CIRCED sur la « Démographie de la Famille » (Paris, 27-29 octobre 1982).

(3) La famille traditionnelle est définie comme une vaste communauté agnatique regroupant sous l'autorité d'un patriarche (père, grand-père) l'ensemble des descendants mariés ainsi que leurs familles. Cette large unité consanguine est basée sur une activité économique commune. Elle tire son revenu (et l'essentiel de sa subsistance dans le cas des familles rurales) d'une activité artisanale, commerciale ou agricole, la propriété du patrimoine étant le fait de la collectivité familiale. A l'unité du patrimoine s'ajoute une unité de gestion, de distribution et de consommation.

l'Algérie pré-coloniale, fondé essentiellement sur une co-activité économique familiale, avec l'introduction du capitalisme et l'extension du salariat, ce type d'organisation communautaire n'était plus justifié. L'expropriation des terres tribales qui a marqué le début de la colonisation, entraînant la prolétarianisation massive des populations rurales a eu pour conséquence un important exode vers les cités urbaines, exode qui s'amplifiera encore plus tard au moment de la guerre de libération et au lendemain de l'indépendance en 1962. L'ampleur du phénomène migratoire a précipité l'éclatement des familles traditionnelles, qui ne possédaient plus d'assise économique nécessitant une organisation familiale étendue.

C'est ainsi que les structures familiales se sont transformées parallèlement à la société globale, l'organisation familiale reflétant l'évolution sociale dans son ensemble. En effet, les relations entre changement social et changement familial demeurent particulièrement étroites; car la famille en tant que micro-société de base cristalliserait en son sein tous les changements à échelle plus grande. Cependant, si la cellule familiale constitue une résultante du développement, elle ne se contente pas de subir les influences extérieures, mais de par ses réactions au changement, s'institue elle-même en agent actif de l'évolution sociale.

Le changement familial ne constitue donc pas un processus homogène et cela plus particulièrement dans les pays en développement. En effet, le passage difficile de la « tradition » à la « modernité » tend à multiplier les situations transitoires. Car la famille, par son adhésion ou son refus au changement social va connaître diverses structurations. C'est ainsi que la thèse dualiste qui fait de la famille nucléaire et de la famille élargie deux entités séparées, correspondant chacune à deux types d'organisation économique bien définies, ne saurait se justifier dans notre société. Nous trouvons encore, dans notre pays, la coexistence de ces types d'organisation familiale. Par ailleurs, la frontière entre les deux n'est pas bien délimitée : car le décalage existant entre les deux niveaux structurels de l'organisation familiale, le niveau économique et le niveau culturel, font que bien souvent la famille même nucléaire continue de par son appartenance culturelle à être tributaire de la famille traditionnelle; c'est ce qui tend à faciliter la reconstitution de familles élargies, sous l'effet de certaines contraintes économiques (insuffisance de l'emploi, du logement...) où la famille tient en quelque sorte lieu de « refuge ».

De plus nous pouvons constater actuellement, qu'une grande partie des familles élargies sont constituées d'une famille biologique et de personnes isolées, généralement les ascendants, ce qui laisserait supposer que ce type d'organisation n'est en fait que momentanée, la famille se nucléarisant de nouveau au décès de ces derniers (1).

Comment déterminer alors les perspectives d'évolution de la famille algérienne ? La nucléarisation des familles doit-elle être considérée en Algérie, comme dans le reste du monde, comme une conséquence inéluctable du développement économique et social et de ce fait progresser et tendre à se généraliser ? Ou bien la famille élargie doit-elle continuer encore à se maintenir durant les prochaines décennies ? C'est ce que nous tâcherons de voir en comparant principalement l'évolution de la structure des ménages à travers les deux recensements effectués depuis l'indépendance, en 1966 et en 1977.

### Évolution du nombre et de la structure des ménages

Entre les deux recensements, l'évolution des ménages se traduit tout d'abord par un accroissement de leur taille moyenne. Elle passe en effet de 5,92 en 1966 à 6,66 en 1977. Par ailleurs la part des ménages de taille réduite (1 à 4 personnes) a tendance à diminuer (tabl. II en annexe). La part des ménages de taille moyenne (5 à 8 personnes) variant peu, cette baisse se ferait essentiellement au profit des ménages de taille élevée (9 personnes et plus) dont le pourcentage augmente considérablement. Les écarts les plus importants sont enregistrés en milieu urbain et plus particulièrement dans les métropoles. C'est là en effet que les changements sociaux sont les plus apparents et les plus rapides comme le montre l'évolution de la taille moyenne des ménages devant cette même période, qui peu apparente dans le rural (de 6,07 à 6,67) est plus accentuée en milieu urbain (de 5,69 à 6,65).

S'il n'est pas de notre propos aujourd'hui de faire l'historique du processus d'urbanisation en Algérie, il nous faut cependant souligner la rapidité de la croissance de la population urbaine qui, inférieure à 20 % en 1954 — date du déclenchement de la guerre de libération — représente 31,2 % en 1966 et 40,6 % en 1977. En effet, durant la guerre de libération, les mouvements de population s'intensifient : les regroupements des populations rurales qui marquent les dernières tentatives de contrôle des habitants par les forces coloniales accentuent un exode rural

(1) Une enquête a révélé que 62,7 % des personnes âgées de 60 ans et plus vivaient en ménage élargi et tout particulièrement avec un de leurs descendants (35,7 %) (INEAP, 1982).

déjà existant. Cet exode rural, qui trouve sa genèse dans la destruction de l'économie traditionnelle, traduit la domination progressive de l'espace rural par un espace urbain dont l'impact grandissant suit l'implantation du capitalisme marchand concentré essentiellement dans les grands ports.

Cette logique nouvelle d'accumulation du capital tend en effet à restructurer le marché de l'emploi et trouve dans cette réserve de main-d'œuvre que constituaient les campagnes le point de départ de son expansion (voir à ce sujet les résultats de l'étude « Migrations » menée en 1976 par l'AARDES).

Au lendemain de l'indépendance, les mouvements de population continuent suivant cette même logique. Car les nouvelles stratégies économiques, accordant le primat à l'industrialisation par la création de pôles de développement (Oran-Arzew, Annaba, Skikda...) vont maintenir la domination ville-campagne, les grands centres urbains continuant à exercer un pouvoir attractif pour les populations de l'arrière-pays (cf. l'étude « Annaba El-Hadjar » de l'AARDES, 1979).

Cependant, si l'exode rural explique en partie la croissance urbaine, il précipite également la destruction familiale et contribue de ce fait à accélérer le processus de nucléarisation (1). Comment expliquer alors l'évolution récente des familles ? Une analyse par « taille » étant peu significative, l'augmentation de la taille moyenne des ménages pouvant être révélatrice soit de la reconstitution de ménages élargis soit de l'augmentation du nombre moyen d'enfants par famille, nous la compléterons par l'étude plus approfondie de l'évolution structurelle des ménages entre 1966 et 1977. Si la typologie des ménages retenue dans les recensements (donnée en annexe), dont le critère principal de classification est le nombre de familles biologiques, ne nous donne pas une vision complète de leur structure comme le ferait une classification fondée sur les liens de parenté, elle n'en est pas moins révélatrice de l'ampleur actuelle de la nucléarisation dans notre pays. En effet, la famille biologique, définie ici comme le couple, ou l'un des conjoints, avec ou sans enfants célibataires, correspond à la plus petite unité familiale susceptible d'assurer la reproduction sociale, soit la famille conjugale mono-nucléaire, ou à son expression éclatée par la disparition ou le départ de l'un des conjoints, soit la famille monoparentale. A partir de ce noyau initial, la typologie retenue détermine des types de ménages élargis plus ou moins complexes selon le nombre de familles qui les composent et l'existence ou non

de personnes isolées à savoir celles qui ne forment pas une famille biologique.

Mais si nous comparons les deux recensements, pour l'ensemble de l'Algérie, le nombre moyen de familles par ménage reste quasiment inchangé durant la décennie écoulée : le phénomène de nucléarisation connaîtrait donc une certaine stagnation.

Par ailleurs, si nous prenons en considération la répartition obtenue entre 1966 et 1977 selon les différents types de ménage retenus, nous constatons une légère baisse du pourcentage de ménages nucléaires même si dans l'absolu, leur nombre tendait à croître. La proportion des ménages d'isolés ou sans famille biologique diminuant également, la baisse du pourcentage des ménages nucléaires se serait donc fait exclusivement au profit des ménages élargis. Pour comprendre les mécanismes déterminant ce nouveau tournant dans l'évolution des ménages, il nous importe de nous pencher plus particulièrement sur la structure de ces nouvelles familles étendues afin de rendre compte des raisons du changement et de savoir si cette tendance nouvelle doit se concrétiser dans l'avenir. C'est ainsi qu'en nous référant à la classification retenue dans les recensements, nous constatons que pour l'ensemble de l'Algérie, les ménages élargis sont constitués en 1977 en majorité de ménages composés de deux ou plusieurs familles biologiques. Cependant l'écart relevé entre les deux formes d'élargis (les ménages composés d'une famille biologique et de personnes isolées; les ménages composés de deux ou plusieurs familles) égal en 1966 à 7,87 % tend à se réduire pour ne plus représenter que 5,47 % (cf. tableaux en annexe). Si, comme nous l'avons supposé, cette structuration ne constitue qu'une étape provisoire avant la nucléarisation définitive des familles, l'élargissement des ménages ne correspondrait qu'à un phénomène du moment et tiendrait à la force encore vivace des normes et valeurs traditionnelles, qui font du respect des aînés le devoir premier de chacun. C'est ainsi que nous pourrions supposer que le processus de nucléarisation des familles ne saurait que se confirmer dans les prochaines décennies avec le développement socio-économique du pays : en effet, avec les progrès réalisés dans l'éducation, avec l'extension du salariat, avec les politiques sociales qui tendent à concerner une frange de plus en plus grande de la population (augmentation sans cesse croissante du nombre des assurés sociaux; élargissement, élévation et uniformisation du niveau des retraites...), le nombre de personnes âgées susceptibles de se prendre

(1) Une des conclusions de l'Étude « Migrations » (AARDES 1976) est que la nucléarisation, antérieure au premier départ définitif, serait accélérée durant le trajet migratoire et arriverait à son terme après l'installation en milieu urbain.

elles-mêmes en charge augmenterait et partant contribuerait à l'extension des familles conjugales.

Cependant la diminution du nombre et du pourcentage de ménages composés de personnes isolées nous laisse entrevoir un phénomène nouveau : en effet, cette tendance va à l'encontre de l'évolution prévisible de la société (autonomie plus rapide et plus précoce des individus, migrations des populations jeunes plus importantes...). C'est ainsi que nous chercherons à affiner notre analyse en observant les tendances différentielles selon le secteur d'habitat (1).

### **Évolution de la structure des ménages selon la strate entre 1966 et 1977**

Notre première constatation est que la diminution du pourcentage de ménages nucléaires, qui apparaît entre les deux recensements, n'est observable qu'en milieu urbain. En effet en zone rurale, même si l'augmentation des ménages nucléaires est faible, elle demeure plus rapide que celle des ménages composés de deux ou plusieurs noyaux. Cette évolution différenciée entre strate urbaine et rurale, est visible également au niveau des tailles des ménages. En effet, contrairement à 1966, la part des ménages de taille élevée (9 personnes et plus) est moins importante dans le rural que dans l'urbain. Le pourcentage le plus fort est relevé dans les métropoles. Par ailleurs les ménages de taille réduite (de 1 à 4 personnes) plus importants dans l'urbain en 1966, diminuent en proportion en 1977 dans cette même strate et c'est dans les métropoles que le pourcentage le plus bas est enregistré.

En supposant que les ménages de grande dimension ont le plus de chance de correspondre à une structuration élargie et ceux de taille réduite à la famille nucléaire, nos conclusions à la rapidité d'évolution des ménages urbains et au nouveau tournant qu'y prend le changement familial se trouvent par là même confirmées. C'est ainsi qu'en poursuivant notre analyse de la composition des ménages urbains, nous constatons que c'est dans les métropoles que nous observons la baisse la plus importante du nombre de personnes isolées. La même tendance est visible pour les ménages composés

de personnes sans lien de parenté directe. Cependant, le nombre de ménages nucléaires s'accroît sensiblement. Par ailleurs, le nombre de ménages élargis suit le même processus et augmente également. Toutefois, cet accroissement apparaît plus nettement dans les villes moyennes comme en témoigne l'évolution constatée dans les zones urbaines autres que les métropoles. Là, nous constatons en effet, outre une baisse de la part du nucléaire, un élargissement plus important des ménages. Afin de mieux comprendre ce nouveau tournant dans l'évolution des familles algériennes, observons plus précisément les diverses structures élargies qui caractérisent les ménages et leur évolution durant cette dernière décennie.

Si dans les villes moyennes, l'accroissement de l'élargi est marqué davantage par une augmentation des ménages composés d'une famille et de personnes isolées selon la tendance observée pour l'ensemble du pays, le phénomène inverse est relevé dans les métropoles. En effet, dans les grands centres urbains nous constatons un plus fort accroissement des ménages composés de deux familles ou plus. Ainsi l'élargissement des ménages ne pourrait être considéré apparemment comme une simple étape avant la nucléarisation selon l'hypothèse avancée précédemment. Dans les autres agglomérations urbaines, nous pouvons également relever un accroissement important du nombre et du pourcentage de ménages composés de deux familles ou plus ; même s'il demeure inférieur à l'autre forme d'élargi il tend de plus en plus à s'en rapprocher.

L'explication la plus probable à cette nouvelle tendance évolutive des familles, est l'insuffisance en matière de logement qui constitue un des problèmes majeurs à l'étape actuelle de développement de notre pays. En effet, si entre 1966 et 1977, le nombre de logements s'est accru de 18 %, la population a augmenté durant la même période de plus de 40 %. Si le problème de l'habitat demeure crucial dans tout le territoire, il se trouve néanmoins exacerbé dans les grandes villes et notamment les capitales régionales. L'augmentation des populations urbaines, due non seulement aux migrations massives mais également au fort taux d'accroissement naturel, fait que malgré les efforts effectués dans ce domaine — 69.76 logements urbains ont été livrés entre

(1) Nous comparons ainsi deux strates différentes, la strate rurale et la strate urbaine, correspondant aux définitions suivantes qui sont celles du recensement :

*la strate urbaine* est constituée d'une part par les métropoles à savoir les quatre villes suivantes d'importance nationale et régionale : Alger, Oran, Constantine et Annaba. Elle comprend d'autre part les agglomérations urbaines soit les villes comportant plus de 1.000 actifs non agricoles représentant au moins 75 % des actifs totaux de la population résidante. En fait l'urbain correspond en 1977 aux 354 agglomérations de 4.000 habitants et plus (la différence représente moins de 5 % de la population totale) ;

*La strate rurale* comprend la zone éparse, ainsi que toutes les agglomérations ne rentrant pas dans la classification de l'urbain.

1968 et 1978 — l'offre demeure de loin inférieure à la demande, écart qui vraisemblablement tendra à s'accroître dans l'avenir si le taux de croissance des populations urbaines n'est pas maîtrisé. Ainsi le processus de nucléarisation semble freiné par l'inadéquation entre les besoins des populations et l'infrastructure disponible. En effet, le parc immobilier d'habitation était composé en 1977 de 2.075.000 logements alors qu'il en aurait fallu 2.800.000 pour maintenir les conditions d'habitat à leur niveau de 1966 (BENAMRANE, 1980).

L'insuffisance du nombre de logements a pour conséquence leur surpeuplement comme le montre l'accroissement du taux d'occupation par pièce qui équivalant à 2,7 personnes en 1966 (2,5 dans l'urbain et 2,9 dans le rural) atteint en 1977 des proportions inquiétantes du moins dans l'urbain avec 3,6 personnes (en zone rurale, ce taux ne bouge pas). Cette situation reflète par ailleurs l'inadéquation entre la structure actuelle des ménages et la structure des logements existant et par là même l'inadéquation entre l'évolution familiale et le projet social tel qu'il transparait dans la politique de l'habitat. En effet, en 1977, 83 % des logements sont composés de une à trois pièces, et dans les constructions nouvelles, les habitations moyennes de trois-quatre pièces constituent toujours la majorité. Ce type de logement est conçu en fait pour des familles mono-nucléaires de taille réduite (quatre à cinq personnes) : image-type de la famille moderne (le couple avec deux ou trois enfants).

La crise du logement constitue un facteur de déséquilibre pour la famille algérienne déjà fragilisée par les profondes mutations qui l'ont affectée, la promiscuité, la dégradation des conditions de vie (délabrement des logements résultant de l'entassement, prolifération des bidonvilles...) favorisent son éclatement (augmentation de la délinquance, du divorce...). La recrudescence des maux sociaux est d'autant plus grande que la politique actuelle de l'habitat privilégie la construction des grands ensembles de type HLM : si le développement du logement collectif contribue à satisfaire vite et à moindre coût la demande existante, il rend particulièrement difficile l'insertion sociale des individus (éloignement, anonymat des grandes « cités-dortoirs »...).

Par ailleurs, la famille algérienne étant dans une phase de transition où le poids de la tradition reste toujours effectif, le regroupement des familles demeure possible tant l'importance des liens familiaux constitue encore une réalité. Que pouvons-nous

cependant prévoir pour les nouvelles générations, si, comme nous l'avons déjà souligné, l'évolution sociale accentue l'autonomie individuelle ?

Si nous pouvons penser que le maintien des structures élargies composées d'une famille biologique et de personnes isolées peut ne bouleverser en rien l'organisation des familles, le ménage même élargi continuant à fonctionner de la même façon qu'un ménage nucléaire, quand la cohabitation se fait entre deux ou plusieurs familles, la situation diffère considérablement. En effet, nous assistons là à une structuration plus proche de la grande famille traditionnelle; les travaux en cours (1) devront nous éclairer dans ce domaine et montrer si sur le plan organisationnel la similitude reste également vérifiée ou si la cohabitation de plusieurs familles ne demeure que formelle, la famille se nucléarisant dès que la possibilité de le faire lui est offerte. Pour pousser plus à fond notre investigation et voir si avec l'amélioration des conditions matérielles d'existence, la tendance à la nucléarisation est plus accentuée, voyons ce qui se passe dans les différentes couches de la population en retenant comme critère distinctif la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

#### **Évolution de la structure des ménages selon la catégorie socio-professionnelle de chef de ménage**

Si nous prenons en considération en premier lieu les professions agricoles, nous constatons entre 1966 et 1977 une baisse des ménages élargis et cela aussi bien chez les agriculteurs et éleveurs que chez les salariés agricoles ce qui confirme bien la progression constante du processus de nucléarisation dans les zones rurales. C'est d'ailleurs dans ces catégories sociales qu'en 1977 nous relevons le nombre moyen de familles par ménage le moins élevé. Cette situation nous semble paradoxale : n'est-ce pas en effet, les professions agricoles ou pastorales qui justifient le mieux le maintien de structures familiales élargies; l'exploitation des terres, ou l'élevage, nécessitant l'emploi d'une main-d'œuvre abondante qui traditionnellement était constituée en majorité par les différents membres de la famille ? En 1977, hormis le cas de l'agriculture, la nucléarisation des familles demeure importante pour les catégories sociales les plus favorisées (patrons et employeurs avec 1,10, indépendants avec 1,14). En effet, ce sont les catégories qui justifient d'un haut niveau de revenu qui sont en mesure d'acquiescer facilement un logement

(1) Étude « Famille et structures familiales » de l'INEAP.

en ayant recours à la construction privée (1). Par contre, sont les plus démunies, manœuvres et catégories ouvrières qui enregistrent l'élargissement le plus important (1,37 chez les ouvriers qualifiés, 1,40 chez les ouvriers spécialisés, 1,39 chez les manœuvres).

Cependant, si au fur et à mesure que nous montons dans l'échelle sociale, l'élargissement des familles est moins prononcé, il reste toutefois dans la majorité des cas plus important qu'en 1966. La stagnation voire la régression de la nucléarisation n'est donc pas un phénomène particulier à certaines catégories de la population mais tend au contraire à toucher l'ensemble de la société, et cela plus particulièrement en milieu urbain (2). C'est pourquoi, afin de déceler les germes nouveaux du changement familial, les recherches en cours doivent se concentrer plus particulièrement sur les ménages des métropoles et des villes qui ont connu les plus grands bouleversements depuis 1962, et chercher à saisir les conséquences de l'élargissement des ménages sur leur organisation et leur fonctionnement. En effet, tout porte à croire que la stagnation du phénomène de nucléarisation, du moins pour les deux prochaines décennies, devrait se confirmer. C'est ainsi que les prévisions du Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, donnent pour l'an 2000 un nombre moyen de famille par ménage constant (1,27) (3), si le taux d'accroissement de la population de 20 à 64 ans demeure stable. Cette hypothèse n'envisage pas, par ailleurs, l'aggravation du problème du logement.

### Conclusion

L'évolution des ménages en Algérie durant les vingt dernières années montre bien qu'il est impossible dans toute étude de la famille, de se situer en dehors

du contexte social global. Cependant l'évolution des familles dépend en grande partie de l'évolution économique du pays puisque, comme nous l'avons vu, le décalage existant entre les besoins des populations et les ressources disponibles notamment sur le plan des équipements, tend à marquer un tournant nouveau dans le changement familial. Ce changement ne peut être imputé aux seules influences extérieures; en effet, il ne peut être pris en considération en dehors de la spécificité même de la famille algérienne, dont l'appartenance culturelle demeure bien ambiguë. Car, si la famille nucléaire est définie comme la structure-type correspondant à une économie technicisée, le passage d'une structure à une autre n'obéit pas à un processus mécanique, mais suit dans la plupart des cas, de multiples tendances. Les diverses réactions de la famille face à l'évolution de la société, auraient pour conséquence la coexistence de différentes structurations dans la composition des ménages.

Cependant, il s'agit pour nous actuellement de savoir si l'intégration familiale qui demeure encore forte aujourd'hui, ne doit pas aller en s'affaiblissant avec la montée des jeunes générations. En effet, avec le transfert progressif des fonctions de la famille vers d'autres institutions sociales, qui réduit le lien économique entre les diverses générations et diminue par là-même la dépendance des populations jeunes à l'égard de leurs familles, les liens familiaux tendraient peu à peu à s'effriter. Ainsi même si l'élargissement des familles devait se maintenir à l'avenir, et peut-être même s'intensifier en milieu urbain, signifierait-il pour autant la perpétuation d'une organisation familiale communautaire? L'élargissement de la famille ne prendrait-il pas alors l'aspect d'une nucléarisation déguisée?

*Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.  
le 25 juillet 1983*

(1) Entre 1966 et 1977, 400.300 maisons individuelles ont été construites. D'autre part, c'est parmi ces mêmes catégories sociales que nous trouvons les plus grands pourcentages de propriétaires en 1977 (indépendamment toutefois des catégories agricoles).

(2) Nous pouvons signaler ainsi le cas des cadres supérieurs et professions libérales qui enregistraient en 1966, le nombre moyen de famille par ménage le plus bas avec un rapport proche de l'unité (1,05), ce qui révélait un fort taux de nucléarisation; ce nombre augmente en 1977 et se rapproche davantage de la moyenne nationale (1,20).

(3) Effectif des ménages 4.168.528; effectif des familles 5.294.525.

### BIBLIOGRAPHIE

BENAMRANE (D.), 1980. — Crise de l'habitat — Perspectives de développement socialiste en Algérie. — Centre de

recherches en économie appliquée [CREA] Alger, 1980. INEAP (ex AARDES), 1982. — Les personnes âgées.

## ANNEXE

**Répartition des ménages et familles en Algérie en 1966 et 1977**

## SOURCE

Pour 1966 : État et structure des ménages et familles en Algérie — Résultats du recensement — Série C. Vol. 1.2.

Pour 1977 : Tableaux et premières analyses globales.

Ménages et familles en Algérie à travers les résultats du RGPH de 1977 (direction des statistiques).

**Typologie des ménages (1)**

- 01 — Ménage ordinaire d'une personne.
- 02 — Ménage ordinaire de deux personnes ou plus sans famille biologique.
- 03 — 1 couple + enfants célibataires.
- 04 — 1 couple sans enfants.
- 05 — Un père ou une mère avec enfants célibataires.
- 06 — Un couple avec enfants et personnes isolées.
- 07 — Un couple sans enfants et personnes isolées.
- 08 — Un père et une mère avec enfants et personnes isolées.
- 09 — 2 couples sans enfants avec ou sans personnes isolées.
- 10 — 2 familles dont une seule avec enfants et un couple sans enfants avec ou sans personnes isolées.
- 11 — Autres ménages ordinaires de deux familles.
- 12 — Ménage ordinaire de trois familles ou plus.
- Isolés = 01.
- Nucléaire = 03 + 04 + 05.
- Élargi 1 (Ménage élargi à 1 famille et personnes isolées) = 06 + 07 + 08.
- Élargi 2 (Ménage élargi à 2 familles ± personnes isolées) = 09 + 10 + 11.
- Élargi 3 (Ménage élargi à 3 familles ou plus ± personnes isolées) = 12.

**Définition du ménage ordinaire (2)**

1966 : Un ménage ordinaire est un groupe de personnes occupant le même logement et préparant leurs repas en commun.

1977 : Un ménage ordinaire est un groupe de personnes vivant ensemble dans un même logement sous la responsabilité d'un chef de ménage et prenant en général leur principaux repas ensemble. Ces personnes sont liées généralement entre elles par le sang, le mariage ou l'alliance.

**Définition de la « famille » (2)**

1966 et 1977 : La famille recouvre l'unité « famille biologique » qui regroupe un couple ou l'un des conjoints avec ou sans enfants non mariés.

(1) La typologie des ménages de 1966 définissait le type de ménage n° 10 comme le type n° 11 et inversement. Nous avons modifié cet ordre et gardé la même classification (celle de 1977) pour les deux recensements afin de faciliter la comparaison.

(2) Les critères de définition du ménage sont donc l'unité résidentielle, l'unité parentale et l'unité économique. Or, avec l'accroissement du nombre de ménages composés de deux familles ou plus et parallèlement l'augmentation du nombre moyen d'actifs occupés par ménage (ce nombre passe de 0,8 en 1966 à 1,3 en 1977) qui reflète une indépendance économique acquise de plus en plus rapidement, il n'est pas rare de constater au sein des ménages une séparation des familles sur le plan économique (chacune ayant son propre budget, faisant sa propre cuisine...) et cela notamment après les cinq premières années de mariage quand les charges familiales augmentent avec les premières naissances. Pourtant la séparation sur le plan économique ne signifie pas pour autant un affaiblissement des liens familiaux : l'intégration familiale même formelle subsiste notamment sur le plan culturel. Le critère économique sur lequel on insiste encore avec la notion de « chef de ménage » (le chef de ménage étant celui qui décide de l'utilisation de l'argent et est reconnu comme tel par les autres membres : généralement, c'est celui qui a le plus fort salaire) tend à faire passer au second plan tout autre facteur de responsabilité (l'âge par exemple) qui en plus de la responsabilité économique englobe la responsabilité morale du groupe. Or les personnes âgées, plus encore quand il s'agit des ascendants, continuent à jouer un rôle important dans la société et sont souvent considérées comme chef de famille même si leur rôle économique (et principalement leur apport budgétaire) est moindre. Ainsi, il demeure difficile d'enfermer dans une définition rigide une réalité aussi mouvante que la famille.

Il faudrait tenir compte des changements qui surviennent dans une société donnée pour définir les instruments d'analyse les plus adéquats. De même qu'on ne peut appliquer des schémas créés pour et dans les pays développés sans tenir compte de la spécificité de la société étudiée.

TABLEAU I

Tableau synthétique : Évolution des ménages ordinaires entre les deux recensements (1966 et 1977) selon la strate (en effectif et en pourcentage)

Type de ménage	Strate	Métropoles		Autre urbain		Total urbain		Rural		Total	
		Année	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.
Isolés	1966	20566	6,45	29349	5,93	49915	6,14	47797	3,92	97712	4,80
	1977	11887	3,50	23362	3,80	35249	3,69	48427	3,51	83676	3,56
Sans famille biologique	1966	5346	1,68	6727	1,36	12073	1,48	11071	0,91	23144	1,14
	1977	4887	1,44	7083	1,15	11970	1,25	12684	0,92	24654	1,05
Nucléaire	1966	181300	56,87	317199	64,15	498499	61,29	707782	58,12	1206281	59,39
	1977	202371	59,67	370452	60,19	572823	60,02	807822	58,57	1380645	58,78
Élargi	1966	111548	34,99	141237	28,55	252785	31,09	451245	37,05	704030	34,67
	1977	120056	35,39	214392	34,87	334448	35,04	510130	36,99	851578	36,27
Total	1966	318760	100	494512	100	813272	100	1217895	100	2031167	100
	1977	339201	100	615289	100	954490	100	1379063	100	2348533	100

TABLEAU II

Évolution de la taille des ménages ordinaires selon la strate en 1966 et 1977 (en pourcentage)

Année	Strate	Taille des ménages			Total
		1 à 4 personnes	3 à 8 personnes	9 à 13 personnes	
1966	Urbain	39,8	42,9	17,3	100
	Rural	34,6	46,3	19,1	100
	T O T A L	37,2	44,6	18,2	100
1977	Urbain	29,7	42,7	27,6	100
	Rural	29,7	43,9	26,4	100
	Métropoles urbaines	28,9	41,9	29,2	100
	T O T A L	29,7	43,4	26,9	100

TABLEAU III

Répartition des ménages ordinaires selon le type de ménage et la strate en 1966 (en effectif et en pourcentage)

Type de ménage	Strate	Métropoles		Autre urbain		Total urbain		Rural		Total	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Isolés	01	20566	6,45	29349	5,93	49915	6,14	47797	3,92	97712	4,80
Sans famille biologique	02	5346	1,68	6727	1,36	12073	1,48	11071	0,91	23144	1,14
Nucléaires	03	141481	44,38	244451	49,43	385932	47,45	552606	45,37	938538	46,21
	04	19523	6,12	33207	6,72	52730	6,48	66329	5,45	119059	5,86
	05	20296	6,37	39541	8,00	59837	7,36	88847	7,30	148684	7,32
Total nucléaire		181300	56,87	317199	64,15	498499	61,29	707782	58,12	1206281	59,39
Élargi 1	06	55148	17,30	30534	6,17	85682	10,54	118886	9,76	204568	10,07
	07	5169	1,62	9115	1,84	14284	1,76	20008	1,64	34292	1,69
	08	5446	1,71	9604	1,94	15050	1,85	18190	1,49	33240	1,64
Total élargi 1		65763	20,63	49253	9,95	115016	14,15	157084	12,89	272100	13,40
Élargi 2	09	838	0,26	1873	0,38	2711	0,33	5925	0,49	8636	0,43
	10	12320	3,86	26210	5,30	38530	4,74	87774	7,21	126304	6,22
	11	24217	7,60	44747	9,05	68964	8,48	123052	10,10	192022	9,45
Total élargi 2		37375	11,72	72830	14,73	110205	13,55	216757	17,80	326962	16,10
Total élargi 2 + 3	12	8410	2,64	19154	3,87	27564	3,39	77404	6,36	104968	5,17
		45785	14,36	91984	18,60	137769	16,94	294161	24,16	431930	21,27
Total		318760	100	494512	100	813272	100	1217895	100	2031167	100



TABLEAU IV

Répartition des ménages ordinaires selon le type de ménage et la strate en 1977 (en effectif et en pourcentage)

Type de ménage	Strate	Métropoles		Autre urbain		Total urbain		Rural		Total	
		V.Abs.	%	V.Abs.	%	V.Abs.	%	V.Abs.	%	V.Abs.	%
Isolés	01	11.887	3,50	23.362	3,80	35.249	3,69	48.427	3,51	83.676	3,56
Familles Biologiq.	02	4.887	1,44	7.083	1,15	11.970	1,25	12.684	0,92	24.654	1,05
Nucléaire	03	167.063	49,26	300.992	48,91	468.055	49,04	665.547	48,26	1.133.602	48,26
	04	13.474	3,97	28.390	4,61	41.864	4,39	67.759	4,91	109.623	4,67
Total Nucléaire	05	21.834	6,44	41.070	6,67	62.904	6,59	74.516	5,40	137.420	5,85
		202.371	59,67	370.452	60,19	572.823	60,02	807.822	58,57	1.380.645	58,78
Elargi 1	06	48.929	14,42	78.544	12,78	127.473	13,36	146.049	10,59	273.522	11,65
	07	6.710	1,98	13.632	2,22	20.342	2,13	22.297	1,62	42.639	1,82
	08	8.666	2,55	15.689	2,55	24.355	2,55	20.976	1,52	45.331	1,93
Tot. Elargi 1		64.305	18,95	107.865	17,55	172.170	18,04	189.322	13,73	361.492	15,40
Elargi 2	09	665	0,20	1.389	0,23	2.054	0,22	5.487	0,40	7.541	0,32
	10	14.393	4,24	29.746	4,83	44.139	4,62	91.996	6,67	136.135	5,80
	11	27.733	8,18	51.111	8,31	78.844	8,26	139.391	10,11	210.235	8,95
Tot. Elargi 2		42.791	12,62	82.246	13,37	125.037	13,10	236.874	17,98	353.911	15,07
Elargi 3	12	12.960	3,82	24.281	3,95	37.241	3,90	83.934	6,09	136.175	5,80
	Tot. Elargi 2 + 3	55.751	16,44	106.527	17,32	162.278	17,00	320.808	23,26	490.086	20,87
TOTAL		339.201	100	615.289	100	954.490	100	1379.063	100	2.348.553	100

TABLEAU V

Évolution du nombre de ménages et de familles selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage entre les deux recensements (1966-1977)

C.S.P.	1966			1977		
	Nbre de ménages	Nbre de familles	Nbre moyen de familles par ménage	Nbre de ménages	Nbre de familles	Nbre moyen de familles par ménage
Patrons et employeurs	19.769	22.188	1,12	8.594	9.442	1,10
Indépendants non agricoles	139.753	158.109	1,13	171.901	195.571	1,14
Prof. libérales et cadres supr.	18.641	19.631	1,05	26.734	32.004	1,20
Cadres techn. et moyens non techniques	5.564	6.884	1,24	89.119	114.930	1,29
Employés	195.297	232.394	1,19	238.029	285.328	1,20
Ouvriers qualifiés	48.788	62.072	1,27	267.402	367.057	1,37
Ouvriers spécialisés	180.017	232.241	1,29			
Manoeuvres permanents non agricoles	194.266	265.664	1,37	154.878	216.250	1,39
Agriculteurs et éleveurs indépdt	297.213	329.330	1,11	214.873	234.480	1,09
Ouvriers agricoles	415.424	504.664	1,21	188.711	219.360	1,16